



Remettre en question les choix du gouvernement

Cela faisait longtemps qu'on en parlait. Et nous l'avons finalement eu ce budget, sans pour autant, toutefois, avoir maintes raisons de nous réjouir. Nos présomptions les plus sombres, loin d'être infirmées, auront au contraire été renforcées.

Comme il l'avait laissé entrevoir dans son document du 5 mars dernier sur l'état des finances publiques, le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, a réitéré la volonté de son gouvernement d'avoir recours à une source de revenus jugée «sous-utilisée»: la tarification des services.

De cette façon, le gouvernement prévoit aller chercher 75 millions \$, mais ce montant pourrait augmenter très rapidement si rien n'est fait pour obliger le gouvernement à changer de voie.

M. Lévesque trouve la tarification des services intéressante parce que, dit-il, «elle réduit les abus», le montant que les usager-e-s doivent payer pour le service en question agissant comme un «ticket modérateur». Elle a aussi l'avantage, toujours selon le ministre, d'éviter une hausse des impôts. Bien sûr, au début, cette mesure peut paraître un peu anodine, mais elle doit être prise très au sérieux et est annonciatrice d'une conception très dangereuse de l'État.

En effet, à quoi doit-on s'attendre d'un gouvernement qui parle d'«abus» dans le secteur de l'éducation, dans les services de santé? Par exemple, de quoi les étudiantes et les étudiants qui poursuivent des études post-secondaires peuvent-elles et peuvent-ils bien être coupables pour qu'on veuille ainsi les faire payer? Soyons clair-e-s: la «tarification» dans l'éducation est synonyme de frais de scolarité dans les CEGEP, est synonyme de dégel des frais dans les universités, et donc de réduction de l'accessibilité.

La tarification, ça signifie que plutôt que de prendre l'argent où il est, l'État va le chercher dans les poches de tout le monde, qu'elles soient pleines ou presque vides.

Quand un gouvernement parle de telles mesures, comment des journaux peuvent-ils titrer: «Un budget moins dur que prévu»? À moins, bien sûr, qu'on n'évalue pas le budget pour l'ensemble de la population.

Effectivement, pour les gens à haut revenu, le budget du gouvernement Bourassa peut paraître plutôt intéressant avec, par exemple, l'exemption à vie de 500 000\$ des gains en capital.

Par contre, pour la majorité de la population, pour les gens à faible revenu, il y a les soins dentaires «désassurés» (8 millions \$), la réduction de 1 000 \$ et à 500 \$ des déductions pour revenus d'intérêts et de dividendes, l'extension de la taxe de 9 % au gaz naturel et à l'huile à chauffage (c'est 97 millions \$ qui seront ainsi récupérés dans les poches des particuliers alors que les entreprises continueront à être exemptées de cette même taxe), l'abolition des allocations de disponibilité pour les enfants de moins de 6 ans, etc.

Concernant le taux de chômage, le gouvernement du Parti Libéral promet 400 000 emplois d'ici 1990, mais les étudiantes et les étudiants qui terminent leurs études et se retrouvent sur le marché du travail ne doivent pas se réjouir pour autant.

Le gouvernement promet la réduction du taux de chômage mais ne juge même pas pertinent la mise sur pied de programmes de création d'emplois pas plus qu'il ne compte adopter une véritable politique de plein emploi. Il préfère plutôt s'en remettre à l'entreprise privée comme si c'est elle qui allait tout arranger «pour le mieux dans le meilleur des mondes».

Le budget Lévesque confirme la tendance à la déresponsabilisation de l'État, et nous devons remettre en question ce choix.

MOBILISATION ÉTUDIANTE CONTRE LES COUPURES

Le gouvernement Bourassa n'a qu'à bien se tenir

(BNIR) Alors que plusieurs affirmaient qu'il n'était plus capable de mener aucune lutte, le mouvement étudiant aura, une fois de plus, démontré le contraire en réalisant une imposante mobilisation.

Le mois d'avril a vu les étudiantes et les étudiants de quelque 40 CEGEP et universités se mobiliser contre les coupures budgétaires dans l'éducation: partout des grèves et la participation à la manifestation nationale ont été votées.

C'est le 3 avril, qu'une première assemblée générale, à Sept-Îles, a voté la grève. Par la suite, les votes se sont succédé à un rythme effréné, des assemblées générales massives se tenant dans tous les coins du Québec. Certaines journées, c'est cinq ou six assemblées qui avaient lieu simultanément dans différents CEGEP et universités.

Toutes les grèves culminaient vers la manifestation nationale du 24 avril sur le Parlement de Québec, une manifestation qui aura finalement été double. La FAECQ et le RAEU, malgré les intentions contraires qu'ils avaient annoncées auparavant, ont organisé leur propre manifestation qui a rejoint entre 1 000 et 1 500 étudiantes et étudiants, alors que celle organisée par l'ANEQ en a rejoint quelque 3 500 provenant de 35 associations étudiantes.

Quoiqu'il en soit, en tout, c'est près de 5 000 étudiantes et étudiants qui ont marché sur le Parlement.

Faire reculer le gouvernement

La mobilisation étudiante que nous venons de connaître a été d'un ampleur rarement vue et représente un sévère

avertissement au gouvernement. «Si ce dernier compte poursuivre sa politique de coupures budgétaires dans l'éducation, il n'a qu'à bien se tenir parce que les étudiantes et les étudiants n'hésiteront pas à reprendre la lutte pour la défense du droit à l'éducation», rappelle Claude Dionne, secrétaire général de l'ANEQ.

En fait, notre objectif est très clair: il faut forcer le gouvernement Bourassa à faire de l'éducation, une priorité. Et la seule façon d'y parvenir, c'est de se mobiliser massivement. D'année en

année, les étudiantes et les étudiants ont obtenu des gains parce qu'elles et ils n'ont jamais hésité à voter les grèves qui s'imposaient. S'il en avait été autrement, si la population étudiante s'était
(suite à la page 2)



Le 24 avril dernier, à Québec, 5 000 étudiantes et étudiants ont manifesté pour démontrer leur opposition aux coupures dans l'éducation.

La lutte pour le droit à l'éducation et l'unité du mouvement étudiant sont indissociables

(CD) Suite à la mobilisation de ce printemps, plus que jamais, l'ANEQ apparaît comme la seule véritable organisation étudiante capable de mener à terme la lutte contre les coupures et pour le droit à l'éducation. Mais non seulement l'ANEQ travaillera dans ce sens, elle mettra aussi tous ses efforts à construire l'unité du mouvement étudiant, comme elle l'a toujours fait, d'ailleurs.

«Il y en a qui accuseront l'ANEQ de se glorifier à outrance», de contribuer à la division du mouvement étudiant. Mais ce n'est pas le cas. Et les faits parlent d'eux-mêmes», explique François Giguère, de l'exécutif de l'ANEQ.

L'ANEQ est en effet toujours intervenue pour l'unité du mouvement étudiant et a vu à mener la mobilisation contre les coupures.

Dès le départ, avant même qu'une seule grève ne soit votée, l'ANEQ a lancé, constatant l'ampleur des coupures annoncées, un mot d'ordre de grève nationale étudiante, mot d'ordre qui aura finalement rallié, de différentes façons, près de 40 associations étudiantes à travers le Québec, dans les CEGEP et les universités.

«Et le plan d'action de l'ANEQ, rappelle son porte-parole, a toujours été très clair. Dès le début, nous avons averti le gouvernement que la mobilisation reprendrait à l'automne s'il s'avérait, au dépôt du budget, que les coupures budgétaires dans l'éducation

étaient maintenues. Les détails du budget étant connus, l'automne, sans aucun doute, sera chaud...»

Dans les prochains jours, l'ANEQ va faire connaître plus en détails le plan de riposte qu'elle compte mettre de l'avant à la rentrée, à l'automne. Il est évident que les discussions qui auront lieu sur les moyens d'action proposés seront très importantes.

«Nous voulons que ce que nous proposons soit discuté par toutes les étudiantes et tous les étudiants; nous ne sommes pas comme le gouvernement qui ne veut même pas divulguer à l'avance les réformes qu'il envisage pour les prêts et bourses», conclut François Giguère.

Au moment d'aller sous presse, plusieurs hypothèses sont étudiées et le Conseil Central de l'ANEQ est à préparer sa recommandation pour une lutte unitaire du mouvement étudiant.

CE MOIS-CI À L'INTÉRIEUR

• L'ANEQ rencontre Bourassa et Ryan

- page 3

• Le XIX^e Congrès de l'ANEQ

- page 3

• Travailler cet été?

- page 5

• La PEQ et le RAJ en Congrès

- page 6

Poursuivre la lutte

Le mouvement étudiant québécois vient de connaître une mobilisation importante, une mobilisation qui était essentielle pour manifester notre opposition aux coupures budgétaires dans l'éducation, mais qui n'a pas, et le contraire était difficilement envisageable, mis un terme définitif aux attaques gouvernementales contre le droit à l'éducation.

Notre tâche, à l'heure actuelle, est de faire une évaluation rigoureuse du récent mouvement de grèves et d'en tirer des conclusions de première importance, des conclusions qui nous permettront de travailler à l'élaboration d'un plan d'action pour l'automne. Et cela, bien entendu, pour progresser vers la satisfaction de nos revendications.

Le XIX^e Congrès de l'ANEQ, qui va se tenir les 9, 10, et 11 mai 1986 et les 30-31 mai et 1^{er} juin 1986, sera une étape majeure de ce processus, mais il n'en demeurerait pas moins un exercice futile si les étudiantes et les étudiants de chaque établissement, dans les CEGEP et

les universités, ne faisaient des discussions similaires. Partout, dans les assemblées générales étudiantes, au sein des instances des associations étudiantes, ces débats doivent se faire.

De la récente mobilisation, nous pouvons principalement retenir que:

1) les étudiantes et les étudiants n'acceptent pas les coupures budgétaires dans l'éducation, n'acceptent pas la remise en question du droit à l'éducation, et sont disposé-e-s à se mobiliser; 2) le mouvement étudiant a démontré, une fois de plus, sa capacité de mobilisation et de riposte aux attaques gouvernementales.

Mais nous devons savoir également que tout ne s'aurait s'arrêter avec la manifestation du 24 avril dernier. Nous savons, en fait, que la mobilisation devra reprendre à l'automne, parce que si nous avons donné un sévère avertissement au gouvernement et l'avons très probablement obligé à réévaluer, à reconsidérer d'autres coupures qu'il envisageait et qu'il se promettait d'ap-

pliquer, il y a fort à parier qu'il tentera de «récidiver».

Nous devons reprendre la mobilisation à l'automne aussi parce que la situation dans l'éducation n'a pas connu d'améliorations majeures au terme de la récente mobilisation. Nous avons évité le pire, mais il reste encore à faire.

Force nous est de constater que le statu quo est totalement insatisfaisant. Le régime de prêts et bourses demeure toujours discriminatoire, inadéquat et insuffisant, en empêchant un nombre toujours considérable de personnes de poursuivre, ou pis encore, d'avoir même accès aux études post-secondaires.

La qualité de l'éducation demeure elle aussi, à un niveau tout à fait inacceptable. Qu'on pense au ratio élevé prof/étudiant-e, au matériel didactique insuffisant, aux ressources limitées dans les bibliothèques, aux services atrophiés dans les établissements, etc. Rien qui ne contribue à donner des conditions de vie et d'étude décentes et qui en fait

renoncer plusieurs à poursuivre des études.

Si le gouvernement nous promet pire pour nous faire oublier la situation présente, qu'il perde ses illusions, nous ne sommes pas dupes de son jeu.

C'est pourquoi la mobilisation à l'automne apparaît vraiment comme une nécessité. À ce moment-là, cependant, la lutte ne saurait être que strictement défensive. Il faudra mettre au premier plan nos revendications et se placer en position de les gagner.

Il faut que les associations étudiantes, les étudiantes et les étudiants donc, se donnent une stratégie gagnante.

Voilà l'enjeu pour le mouvement étudiant pour les prochains mois. Voilà le défi que le gouvernement étudiant doit relever. Si, à l'automne, les étudiantes et les étudiants ne reprennent pas la lutte, personne ne le fera à leur place et les conséquences seront désastreuses.

Le Conseil exécutif de l'ANEQ.

MOBILISATION ÉTUDIANTE CONTRE LES COUPURES

Le gouvernement Bourassa n'a qu'à bien se tenir

(suite de la première page)

résignée devant les attaques des gouvernements, ces mêmes gouvernements ne pourraient pas, aujourd'hui, comparer notre système d'éducation avec celui des autres provinces et dire qu'il est plus «avantageux». Les améliorations que nous avons obtenues n'ont jamais été «données» par quelque gouvernement que ce soit, nous les avons toujours gagnées de chaudes luttes. Et ça, nous ne le rappellerons jamais assez, parce que, bien sûr, il y en aura toujours pour le nier, il y en aura toujours qui nous répéteront inlassablement qu'il existe d'autres moyens, qu'il y a des «alternatives». Mais leurs mensonges ne survivent toutefois guère longtemps lorsqu'on les confronte aux véritables faits.

Une manifestation réussie

Le 24 avril dernier, à Québec, c'est quelque 5 000 étudiantes et étudiants qui ont marché des plaines d'Abra-

ham au Parlement pour démontrer leur opposition aux coupures dans l'éducation. La manifestation qui était organisée par l'ANEQ a reçu l'appui de près de 35 associations étudiantes et a été un franc succès, mobilisant à elle seule 3 500 étudiantes et étudiants.

«Nous avons déjà rencontré [le premier ministre] Bourassa. Nous étions huit et il ne semble pas avoir compris notre message», expliquait, pendant la manifestation, le secrétaire général de l'ANEQ. «Il est peut-être 'dur d'oreille', et c'est pourquoi aujourd'hui, nous venons lui crier à plusieurs milliers de personnes notre mécontentement face aux restrictions budgétaires.»

«Nous n'accepterons jamais, a-t-il aussi affirmé, nous n'accepterons jamais que l'épaisseur de notre porte-monnaie détermine notre degré de scolarité.»

Les étudiantes et les étudiants avaient quitté un peu plus tôt, vers 18h, les plaines d'Abraham pour

défiler bruyamment dans les rues de Québec. Les associations étudiantes locales et l'ANEQ avaient prévu drapeaux, bannières, pancartes et slogans.

«Il fallait aussi voir les autobus arriver un après l'autre, avant la manifestation», a commenté une des responsables du service d'ordre. «C'était impressionnant. Le monde arrivait en grand nombre de tous les coins du Québec.»

Une étudiante qui en était à sa première manifestation affirmait, quant à elle, «être emballée. La prochaine fois, nous serons encore plus si 'Boubou' ne comprend pas aujourd'hui. Je suis prête à recommencer n'importe quand.»

La manifestation s'est terminée vers 19h30 avec une allocution du secrétaire général de l'ANEQ ainsi qu'un discours de solidarité du RAJ (regroupement autonome des jeunes) et d'un porte-parole étudiant anglophone. Une étudiante d'une polyvalente de la région de Québec a également adressé quelques mots à la foule rassemblée devant l'Assemblée Nationale. «Nous autres, on vous appuie. On veut pouvoir continuer nos études après secondaires», disait-elle entre les applaudissements des manifestantes et manifestants.

La même journée, quelques heures plus tôt, la FAECQ et le RAEU avaient organisé leur propre manifestation malgré l'entente initiale pour une manifestation conjointe avec l'ANEQ. Les deux associations ont, à trois jours de délai, changé d'idées et semé la confusion et ont mobilisé leur membres pour 14h. Elles et ils se sont finalement retrouvés-e-s 1 000 et 1 500 pour effectuer une marche qui empruntait exactement le même trajet que

celle de l'ANEQ.

«Leur geste est décevant, considérait un militant d'une association étudiante locale. Leur sectarisme ne les conduira nulle part. Mais c'est leur choix et nous nous en souviendrons. La FAECQ et le RAEU en subiront les conséquences.»

De nombreuses grèves

La manifestation nationale avait été précédée de nombreuses grèves.

Des grèves d'une journée à plus d'une semaine ont été votées. Les CEGEP Lionel-Groulx, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Montmorency et Saint-Laurent se sont mobilisés pendant plus d'une semaine.

Des grèves de quatre jours ont été réalisées dans les CEGEP de La Pocatière, Matane, Joliette, Shawinigan et Hull.

Les CEGEP suivants ont été en grève pendant trois jours: Rosemont, Ahuntsic, Rouyn, Vieux-Montréal. D'autres CEGEP ont voté des débrayages de deux jours: Sept-Îles, Trois-Rivières, Maisonneuve, John Abbott et Valleyfield.

Il y a également eu des grèves d'une journée à Limoilou, Victoriaville, Saint-Félicien, Thetford Mines, Amos, André-Laurendeau, Lévis-Lauzon, Bois-de-Boulogne, Saint-Hyacinthe, Rimouski, Haute-Rive, Édouard-Montpetit, Brébeuf, Rivière-du-Loup, Alma et Sherbrooke.

Et dans les universités, même si le monde était en période d'examen, plusieurs ont tenu à faire au moins une journée de grève ou d'action. Ce sont les universités Concordia, du Québec à Montréal, du Québec à Trois-Rivières, du Québec à Rimouski, de Sherbrooke et Laval.

Pourquoi deux manifestations

Suzanne Roy, de l'Association étudiante de l'Université Laval qui était de l'organisation de la première manifestation a expliqué à la presse que le 24 avril était une «journée de mobilisation» et que les deux manifestations n'étaient dues qu'à des «problèmes de logistique». La réalité est un peu différente. Voyons les faits.

Dès le départ, et jusqu'à la fin, l'ANEQ est intervenue pour une manifestation unitaire. Elle avait même convenu d'une entente pour une manifestation conjointe avec la FAECQ jusqu'à ce que cette dernière décide pendant son Congrès du 20 avril (quatre jours avant la manif) d'en organiser une autre un peu plus tôt dans la journée.

La seule raison officielle invoquée? Les médias. «Il faut pouvoir passer aux nouvelles de six heures», expliquaient les porte-parole de la FAECQ.

Pour cette seule raison (du moins la seule qui soit officielle), la FAECQ voulait que tout le matériel d'information envoyé et diffusé partout dans les CEGEP et les universités du Québec soit changé, que les réservations d'autobus soient modifiées, etc.

Le devancement de la manifestation était d'autant plus inacceptable que cela aurait empêché la participation de plusieurs associations étudiantes qui étaient en grève (26 au total) cette journée-là et qui donc devaient tenir des lignes de piquetage, et ne pouvaient partir tôt le matin pour Québec.

L'ANEQ aura tout fait pour qu'il y ait une manifestation unitaire. Mais en cours de route, il y en aura eu qui auront changé les règles du jeu. Nous ne les jugerons pas ici mais d'autres le feront sûrement en temps et lieu.

Claude Dionne

le québec
ÉTUDIANT



le québec ÉTUDIANT est le journal officiel de l'Association Nationale des Étudiants et Étudiantes du Québec (ANEQ). Distribué dans les institutions d'enseignement où l'association étudiante est membre de l'ANEQ (ainsi que dans un certain nombre d'autres institutions), ce numéro du q.é. est tiré à 25 000 exemplaires.

Rédaction: Claude Dionne, François Giguère, Jean-Pierre Paquet, Charles Benoit, Paule Duchesne
Maquettes: Claude Dionne
Photocomposition et montage: Composition Contact inc.

Impression: Interitho Inc.
Publicité: PUBLI-PEQ (514) 526-0235.
Bureau de rédaction: 1581, rue Dufresne, Montréal, H2K 3J6. Tél.: (514) 526-5449.
Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada.
ISSN-705-3096
le québec ÉTUDIANT est un membre fondateur de la Presse étudiante du Québec (PEQ).

LA LUTTE CONTRE LES COUPURES BUDGÉTAIRES

FRAIS DE SCOLARITÉ AU COLLÉGIAL L'ANEQ envisage un recours devant les tribunaux

(Q.É.) Évaluant que l'imposition de frais de 1\$ de l'heure pour les cours d'été de cette année dans les cegeps pourrait contrevenir aux lois prévoyant la gratuité scolaire au niveau collégial, l'ANEQ étudie la possibilité d'entreprendre des recours légaux contre le gouvernement et les institutions d'enseignement.

Le ministre Ryan nie depuis que

des frais de 45\$ à 75\$ par cours d'été constituent des «frais de scolarité». Il prétend plutôt qu'il s'agit là de «frais d'inscription» supplémentaires à ceux existants déjà. Il ne s'agit pas là que d'un simple jeu de mots.

Cette importante nuance pourrait en effet dissimuler une violation d'un principe de base de l'enseignement collégial: la gratuité scolaire.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE: Le XIX^e Congrès de l'ANEQ

À la fin du mois de mars, lorsqu'elle faisait connaître son mot d'ordre de grève nationale étudiante, l'ANEQ annonçait déjà qu'elle tiendrait son XIX^e Congrès national immédiatement après le dépôt du budget à l'Assemblée Nationale.

Ce Congrès se présente déjà comme une étape importante de la mobilisation étudiante: il marquera un pas majeur dans la lutte

des étudiantes et des étudiants pour l'amélioration de leurs conditions de vie et d'étude.

C'est pendant la première partie de ce Congrès, qui se tiendra les 9, 10 et 11 mai 1986, à l'Université de Sherbrooke, que va être adopté le plan de riposte pour la prochaine rentrée, en même temps que sera structurée une plate-forme de revendications.

Ces deux éléments sont primordiaux et ne sauraient être pris à la légère. C'est pourquoi il est prévu, à l'ordre du jour du Congrès, que les 200 délégué-e-s qui sont attendu-e-s vont tâcher de faire un bilan de la récente lutte et plus globalement de la dernière année de sorte à tirer des conclusions de tout premier ordre pour l'élaboration du plan de riposte.

Dans le *Rapport Moral* qu'il va déposer, le Conseil Central de l'ANEQ est d'avis qu'il faut faire une évaluation «serrée» de la situation actuelle. Il exprime l'idée qu'il faut analyser lucidement nos forces et nos faiblesses sans surestimer ou sous-estimer les unes ou les autres.

Le Conseil Central de l'ANEQ pense que la lutte qui va reprendre à l'automne ne sera pas, comme ce printemps, que strictement défensive. Il faut, croit-il, placer au premier plan nos revendications et se mettre en position de la gagner, et ainsi de hausser substantiellement le niveau d'accessibilité et de qualité de l'éducation au Québec. D'où, rappelle le Conseil Central, la nécessité qu'il y a de se bien structurer une plate-forme de revendications et de positions, de se donner une base solide et claire de mobilisation.

Quand au plan de riposte proprement dit, le Conseil Central de l'ANEQ juge qu'il est nécessaire à l'heure actuelle, plus que jamais, de tirer des leçons importantes des luttes antérieures et de ne jamais perdre de vue la volonté de l'actuel gouvernement québécois de donner un sérieux coup de barre à l'éducation, et ce, pas nécessairement pour se diriger dans la direction que nous souhaitons. À l'automne, il sera essentiel, estime le Conseil Central, d'exercer une très grande vigilance et éviter des erreurs qui pourraient nous coûter très cher.

Les décisions qui seront prises pendant le Congrès détermineront également, dans un cadre plus général, le type d'intervention que l'ANEQ devra avoir et la place qu'elle devra prendre dans les divers débats. Nous savons, par exemple, que c'est à l'automne que doit se tenir la Commission parlementaire sur le financement des universités.

La deuxième partie du XIX^e Congrès, quant à elle, se tiendra les 30-31 mai et premier juin 1986 et abordera des thèmes comme: le droit d'association, les revendications des étudiantes, les statuts et règlements, les finances, etc. C'est pendant cette deuxième partie qu'auront lieu aussi les élections au Conseil exécutif et au Conseil Central de l'ANEQ ainsi qu'au Comité-femmes lors d'un Forum spécial des femmes de l'ANEQ.

Comme nous le constatons, c'est pendant son Congrès national que l'ANEQ décide de ses priorités, de ses grandes orientations et des perspectives à mettre de l'avant pour l'année qui vient. Les décisions sont prises par les délégué-e-s des associations étudiantes locales membres de l'ANEQ.

Parce que l'ANEQ est démocratique et ouverte, les délégué-e-s des associations non-membres sont également invité-e-s à participer, sans droit de vote cependant, aux délibérations.

Claude Dionne

LES RENCONTRES AVEC BOURASSA ET RYAN

Le gouvernement à court d'arguments

(Q.É.) En moins d'une semaine à l'intérieur de la mobilisation étudiante contre les coupures budgétaires, l'ANEQ aura rencontré à deux reprises les représentants du gouvernement. Ces rencontres en auront étonné plus d'un-e. D'abord la première convoquée le 14 avril par le ministre Ryan au début des débrayages. Ensuite, celle du 18 avril concédée par le premier ministre Bourassa suite à l'occupation ferme de la permanence du

Parti Libéral par 300 étudiant-e-s de l'UQAM.

Significatives de l'ampleur du mouvement de mobilisation, ces rencontres auront toutefois été l'occasion pour le gouvernement de faire une mise en scène et d'essayer de tirer son épingle du jeu: se montrant ouvert à la discussion, prétendant que la force des faits et de leurs arguments auraient dû convaincre les représentant-e-s de l'ANEQ, donnant même à ces rencontres une

apparence de négociation, Ryan et Bourassa ne cherchaient que l'attention des médias afin de faire connaître avec force qu'ils n'avaient pas l'intention de reculer, voulant ainsi casser la mobilisation étudiante.

Faute d'arguments pour justifier ses choix politiques, le gouvernement n'aura finalement pas réussi à convaincre les étudiant-e-s que leur situation est enviable.

Première constatation des officier-e-s de l'ANEQ à l'issue de leur première rencontre avec le ministre Ryan: ce dernier ne correspond pas du tout à l'image de «grand défenseur de l'éducation» que le Parti Libéral a voulu lui donner. Au contraire, estime les représentant-e-s de l'ANEQ, «Ryan n'a démontré aucune volonté de défendre ses budgets auprès du Conseil du trésor et s'est contenté d'essayer avec peine de justifier les coupures».

«Un ministre est rendu bien bas, déclare Claude Dionne, Secrétaire général de l'ANEQ, lorsque son seul argument est d'invoquer des comparaisons avec les autres provinces canadiennes». À ce sujet, l'ANEQ est d'avis que ces comparaisons sont plutôt de nature à donner raison aux étudiant-e-s du Québec de se battre pour «empêcher le gouvernement de nous entraîner dans la mauvaise direction». La tendance dans les autres provinces est à l'abolition totale des bourses de même que les gouvernements cherchent à augmenter encore plus les frais de scolarité bien qu'ils soient en moyenne déjà du double de ceux des universités québécoises.

Selon François Giguère, de l'exécutif de l'ANEQ, le gouvernement est dans ses petits souliers malgré l'apparence ferme et convaincue qu'il tente de projeter. «Le ministre Ryan a beau dire que ces coupures ne vont pas faire mourir personne, pourquoi nie-t-il les données qu'il possède sûrement et qui lui démontrent que la situation financière des étudiant-e-s est extrêmement difficile? À l'heure qu'il est le gouvernement doit se mordre les doigts d'avoir procédé à ces coupures. La situation est explosive lorsque nos réfrigérateurs sont vides. Avant

d'aller plus loin, le gouvernement va y repenser à deux fois maintenant qu'il a confronté notre capacité de mobilisation qu'il avait sans doute sous-estimée». Comme le souligne

frais de scolarité jusqu'en 1990. De plus, il refuse d'admettre qu'il met fin à la gratuité scolaire dans les CEGEP en imposant des frais de scolarité variant de 45\$ à 75\$ par

représentant-e-s de l'ANEQ qu'il estime que «ça fait 25 ans qu'on glisse sur la pente de la facilité et le redressement des finances publiques est une affaire de plusieurs années».



Ligne de piquetage étudiante devant les bureaux du premier ministre Bourassa alors qu'il rencontre des porte-parole étudiant-e-s.

l'ANEQ, le Parti Libéral aurait-il promis durant la campagne électorale d'injecter 28 millions \$ dans les prêts et bourses s'il n'avait pas évalué que cela répond à un besoin?

Alors que le premier ministre Bourassa a qualifié sa rencontre avec les huit représentant-e-s de l'ANEQ de «sereine», ces dernier-e-s parlent plutôt d'un «dialogue de sourds». Allant même plus loin, Jean-Pierre Paquet, du Conseil Central de l'ANEQ, est d'avis que le ministre Ryan a été tout à fait malhonnête.

«Alors que nous avions entre les mains un extrait du Journal des débats prouvant le contraire, Ryan s'est entêté à nier qu'il s'est engagé formellement, en décembre dernier à l'Assemblée Nationale, à geler les

cours; il appelle plutôt ça des 'frais d'inscription'». Lors de sa première rencontre, le ministre Ryan a été incapable de justifier ces frais et a demandé à l'ANEQ un délai d'une semaine pour apporter une réponse.

Essayant d'atténuer la portée des politiques de son gouvernement, M. Bourassa, à plusieurs reprises, invoqué le caractère «temporaire» de ces coupures, s'en remettant à une amélioration de la situation économique. À l'ANEQ, on n'est pas dupe de ces «entourloupettes».

«Le ministre Ryan ne s'est pas gêné pour affirmer que les étudiant-e-s sont des privilégié-e-s et il a ajouté que des réformes plus profondes pouvaient survenir», précise Claude Dionne. M. Ryan a déclaré aux

Un élément important de la stratégie de l'ANEQ est de provoquer un débat sur les politiques du gouvernement, puisqu'elle estime que ce dernier ment lorsqu'il dit «ne pas avoir le choix de couper». À ce chapitre, l'ANEQ rappelle que depuis des années, de budget en budget, ce sont toujours les mêmes soi-disant «privilégiés» qui écopent et les mêmes qui s'en sortent plus libres encore d'accroître leurs profits.

Sujet de discussion lors des deux rencontres, le déroulement de la Commission parlementaire sur le financement des universités demeure vague. MM. Ryan et Bourassa n'ont pas donné de garantie pour que la commission se tienne pendant que les étudiant-e-s sont en classes plutôt que cet été. Tout au plus, le gouvernement s'est engagé à «entendre» le point de vue des étudiant-e-s avant de statuer sur un dégel des frais de scolarité. L'ANEQ craint que la Commission parlementaire ne soit qu'une mise en scène visant à donner un semblant de légitimité au ministre une fois qu'il aura «entendu tout le monde».

Concernant la réforme prochaine du régime des prêts et bourses, l'ANEQ demande au gouvernement de déposer le projet de réforme lorsqu'il sera établi afin que les étudiant-e-s puissent l'analyser dans ses moindres détails plusieurs mois avant son application. Semblant être réticent à un débat qui dépasse les murs des bureaux du gouvernement, le premier ministre a donné un timide accord de principe, rapportant à une rencontre ultérieure la définition du degré de «précision» du projet qui pourrait être soumis et les modalités de son étude.

DES APPUIS

La récente lutte du mouvement étudiant contre les coupures budgétaires de 85 millions \$ dans l'éducation a suscité plusieurs appuis de différents groupes.

Le québec ÉTUDIANT présente ici un relevé de quelques-uns de ces appuis.

«La Fédération canadienne des étudiants appuie les actions entreprises par les étudiant-e-s du Québec pour protester contre les coupures dans l'éducation post-secondaire. Le sous-financement a déjà eu de sérieux effets sur l'accessibilité et la qualité de notre éducation...»

- La Fédération canadienne des étudiants

«...Il est inacceptable que le gouvernement préconise une hausse du niveau d'endettement des étudiantes et des étudiants au moment où les espoirs de débouchés sur le marché du travail n'ont jamais été aussi minces. (...)

Rappelant que le système des prêts-bourses que nous connaissons n'a jamais été un cadeau des gouvernements, mais plutôt le résultat des luttes antérieures du mouvement étudiant, (la CEQ) assure les étudiantes et étudiants de (son) appui dans leur lutte actuelle.»

- La Centrale de l'enseignement du Québec

«La Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec (FNEEQ-CSN) manifeste son appui aux associations étudiantes qui ont entrepris des moyens de pression afin de contester la décision du gouvernement Bourassa d'effectuer une coupure de 24,3 millions \$ dans le programme de prêts-bourses. (...)

Ces coupures n'inciteront certes pas les jeunes à se scolariser. (...)

La FNEEQ a déjà manifesté son désaccord avec les coupures à l'éducation collégiale en rejetant massivement les offres du gouvernement. Elle tient à dénoncer aujourd'hui les coupures dans le programme de prêts-bourses, coupures qui attaquent directement l'accessibilité aux études supérieures.»

- La Fédération nationale des enseignants et des enseignantes du Québec

«(...) nous nous opposons aux coupures budgétaires dans l'éducation. Parce qu'elles signifient une qualité de l'éducation rabougrie. Parce qu'elles rendent l'accès aux études post-secondaires encore plus élitiste.(...)

(Les coupures budgétaires signifient) encore moins de matériel didactique dans les bibliothèques, à l'audio-visuel, des salles de cours qui débordent et l'élimination de certains services aux étudiant-e-s ainsi que des frais d'utilisation toujours plus élevés pour les activités parascolaires ou les sports.»

- Le Mouvement des étudiant-e-s chrétien-ne-s du Québec

DANS NOTRE ALBUM DE PHOTOS



Les étudiantes et les étudiants sont déterminé-e-s à empêcher le gouvernement Bourassa de remettre en question l'accessibilité et la qualité de l'éducation.



Il est inacceptable que le gouvernement coupe dans un régime de prêts et bourses déjà insuffisant et qui en oblige plusieurs à se marier pour augmenter l'aide allouée.



Le 24 avril. Les étudiantes et les étudiants se préparent à quitter les plaines d'Abraham et à marcher jusqu'au Parlement de Québec.



Un aperçu de la manifestation étudiante du 24 avril contre les coupures budgétaires dans l'éducation.

LE MOUVEMENT ÉTUDIANT QUÉBÉCOIS : son passé, ses revendications et ses luttes

(1960 - 1983)



Document produit par

l'Association Nationale des Étudiantes et Étudiants du Québec



200 PAGES
50 ILLUSTRATIONS

BON DE COMMANDE

Je désire obtenir _____exemplaire(s) du livre **Le mouvement étudiant québécois: son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)**, au coût unitaire de 10\$ plus les frais de poste de 2\$ (coût total: 12\$)

Nom:

Adresse:

Ville: Code postal:

Envoyez votre règlement à: ANEQ - 1581, rue Dufresne, MONTRÉAL (Québec) H2K 3J6.

LE «JEU» DE L'AIGUILLE DANS LE FOIN

Chercher un emploi d'été

Si vous êtes parmi les milliers d'étudiantes et d'étudiants qui cherchent un emploi pour cet été, vous constaterez que l'aide gouvernementale a considérablement diminué cette année. Une fois de plus, dans des exercices de coupures aveugles, les gouvernements fédéral et provincial ont fait fi de la crise de l'emploi étudiant et ont sabré dans les budgets.

Le gouvernement de M. Bourassa a aboli le réseau des Centres-Travail Québec incluant ceux du réseau de l'Université du Québec. Ainsi, le gouvernement du Québec coupe la seule assistance qu'il apportait aux étudiantes et aux étudiants en quête d'emplois estivaux. Aucun véritable programme de création d'emplois pour étudiantes et étudiants n'existe, exception faite d'un obscur petit programme qui a placé moins de mille jeunes sur le marché du travail.



Mais les attaques viennent de tous les côtés. Le gouvernement fédéral a, lui aussi, opéré des coupures dans les budgets alloués à la création d'emplois pour les étudiantes et les étudiants. Ainsi, en 1985, le gouvernement Mulroney a aboli le programme «*Été Canada au travail*» pour le remplacer par «*Défi 85*», diminuant ainsi substantiellement la création d'emplois au profit du financement d'emplois déjà existant.

Cette année le budget du programme «*Défi '86*» aurait dû être de 213 millions \$ si le gouvernement

fédéral avait visé les mêmes objectifs de placement que lors de l'année précédente. Malheureusement, l'enveloppe budgétaire de ce programme ne sera que de 200 millions \$ ce qui, selon les évaluations de l'ANEQ, représente une diminution de 6000 emplois pour l'été 1986.

Le chômage estival qui atteignait déjà 48% l'an dernier a donc toutes les chances d'augmenter une fois de plus et ce par la faute de politiciens et de politiciennes qui, dans les faits se «*foutent*» de la jeunesse alors qu'ils et elles nous promettent la «*lune*» afin de plaire à la galerie.

Si les sommes gaspillées au ministère de la Jeunesse, qui ne fait absolument rien sauf de la récupération politique au profit du Parti Conservateur, étaient retirées des mains de la ministre Andrée «*Donalda*» Champagne (l'épouse de Séraphin dont l'avarité légendaire semble devenir un modèle au gouvernement), si ces sommes, donc, étaient injectées dans la création d'emplois pour les jeunes, nous ne pourrions nous en porter que bien mieux.

En attendant que la situation se normalise et que le marché de l'emploi soit plus accessible aux étudiantes et aux étudiants, un système qui devrait pallier aux inégalités dans nos ressources financières, nous pensons ici au régime de prêts et bourses, ne le fait pas.

Le régime d'aide financière aux étudiant-e-s, loin de remplir les objectifs pour lesquels il fut institué, fait, au contraire, une analyse de la situation financière des étudiantes et des étudiants qui n'a rien à voir avec la réalité.

Plus particulièrement sur la question de l'emploi, la Direction générale de l'aide-financière aux étudiants (DGAFE) s'obstine à calculer la «*contribution minimale de l'étudiant*» sans tenir compte de ses véritables revenus d'emploi.

En effet, le gouvernement établie, dès le départ, que chaque étudiante et étudiant a travaillé un certain nombre de semaines au cours de l'été, peu importe si elle ou il a

réussi, dans la réalité, à se trouver un emploi. Tant pis pour l'étudiante ou l'étudiant qui n'a travaillé que quelques semaines, voire une seule journée; on déduira quand même une moyenne de 900\$ à ce qu'elle ou ce qu'il recevra en prêts et bourses.

L'ANEQ est d'avis que le gouvernement doit sans tarder abolir la contribution minimale de l'étudiant-e et développer une grille de calcul qui tiendra réellement compte des revenus des personnes qui font une demande de prêts et bourses.

François Giguère

Manifestation syndicale pour de bonnes conditions de travail

QUÉBEC — C'est plus de 7000 travailleuses et travailleurs, membres de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et de la Fédération des syndicats professionnels des infirmiers et infirmières du Québec (FSPIIQ), qui ont manifesté, malgré la température peu clémente, devant l'Assemblée Nationale, à Québec, le samedi, 26 avril dernier.

Cette manifestation avait pour principal objectif de faire connaître au gouvernement de Robert Bourassa l'intention ferme des syndiqué-e-s de défendre leurs conditions de travail et leur volonté de négocier.

Parmi les discours clôturant l'événement, celui de M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, rappelait aux manifestantes et aux manifestants les promesses électorales du parti au pouvoir. Le Parti Libéral s'engageait, pendant la campagne électorale, à bien traiter les employé-e-s de l'État...

«*Si Bourassa ne prend pas le message aujourd'hui, si on règle pas dans les prochaines semaines, je sens qu'on se prépare au Québec un automne social chaud, un automne syndical chaletoux*», a conclu M. Charbonneau. **Paule Duchesne**

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

Pour être plus catholique que le pape

(PEQ) Un vent d'intégrisme religieux déferle sur l'éducation des Montréalaises et Montréalais. Des organisations, tels le Mouvement Scolaire Confessionnel (MSC), l'Association des Parents Catholiques (APC) et même le Mouvement pour l'École Privée (MEP), ont la main haute sur les destinées de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal (CECM) et, par conséquent, sur le vécu scolaire des élèves de Montréal.

Radio-Canada diffusait dernièrement une directive que la CECM a envoyée aux professionnel-le-s de son secteur anglais pour les inviter à respecter les ordonnances de l'Église en matière de sexualité, dans leur travail avec les élèves. Par exemple, selon la directive, les psychologues devront inviter les jeunes à rejeter les contraceptifs et à opter pour la continence sexuelle. La masturbation est aussi à dénoncer. Et ce qui est plus grave, la jeune fille enceinte ne pourra chercher conseil sur les possibilités d'avortement auprès des psychologues. Ces derniers-ères auront le devoir de la référer au responsable de la pastorale qui, lui, aura pour tâche de convaincre l'élève de s'en ouvrir à ses parents. Notons que la loi garantit la confidentialité des renseignements sur le vécu sexuel des adolescent-e-s.

Pourtant, plus de 80 % des jeunes de moins de 18 ans ont eu des relations sexuelles et la situation des filles-mères est toujours aussi, socialement et économiquement, dramatique. «*Qu'en est-il de cette école que l'on aurait aimé adapter à la réalité sociale des élèves tout en étant capable de solutionner certains de ces problèmes sociaux?*», se demande une psychologue à l'emploi de la CECM et qui préfère, évidemment, garder l'anonymat.

André Querry, candidat sous une plate-forme laïque, aux élections scolaires de 1983 est plus catégorique: «*La vie scolaire montréalaise est contrôlée strictement par une bande de 'baise-le-pape', de dévotes et de petits fascistes de quartier*», déclare-t-il sans ambages. En effet, la liste des membres appuyant le MSC est plutôt inquiétante. Parmi la vingtaine de groupes en question, on retrouve entre autres les Chevaliers de Colomb,

les Filles d'Isabelle, l'Ordre equestre du St-Sépulcre, le Mouvement eucharistique, le Mouvement couple et famille, le Cercle des Fermières et l'inévitable Association des Parents Catholiques.

Au Mouvement laïque québécois (MLQ), on nous fait remarquer que la CECM n'en est pas à sa première réalisation dans le domaine des exactions à la liberté de conscience.

En novembre dernier, son conseil des commissaires adoptaient un «*plan d'action pour la promotion des valeurs chrétiennes*». À la lecture de ce document, c'est en premier lieu l'ampleur des moyens mis à la disposition de ce plan d'action qui retient l'attention.

«*Si la CECM, dont les élèves ont un des plus haut taux d'échec aux examens du Ministère de l'Éducation (MEQ), appliquait de telles mesures à l'ensemble des matières, elle remporterait facilement la palme à ces mêmes examens*», nous dit la psychologue déjà citée. Ces moyens: assurer un enseignement moral et religieux catholique de qualité, offrir du ressourcement au personnel concerné, planifier un renouvellement de la section religieuse dans les bibliothèques scolaires, fournir du matériel audiovisuel d'appoint, introduire dans la politique des locaux une vraie place pour la pastorale, etc.; ces moyens, donc, ne sont pas disponibles pour l'ensemble des activités pédagogiques à cause des coupures budgétaires.

C'est en fait le retour de la prière en classe et des «*Christ glorieux*» dans les salles communes que la CECM planifie. De plus, l'ensemble des activités pédagogiques devront être organisées selon les échéances religieuses; la composition de français sera écrite sur le thème de la résurrection à Pâques, etc. Que feront-ils donc de la théorie de Darwin qui s'oppose au dogme de l'Église sur l'origine de l'espèce? Et que fera-t-on des droits des milliers d'élèves musulmans, hindous, bouddhistes et athés qui suivent les cours de la CECM? Le plan prévoit qu'elles et ils pourront sortir de la classe au moment de la prière, avec tout ce que cela implique comme marginalisation.

«*L'APC, dont le bras électoral est le MSC, est derrière tout cela. Grâce à leurs finances, ils ont réussi à faire élire des commissaires partageant leurs vues et ils noyautent ainsi le Conseil des commissaires. Il s'agit en fait d'un combat d'arrière-garde profondément réactionnaire*», lance Daniel Baril, MLQ.

Né en 1965, suite à la lutte de diverses organisations de droite contre la naissance du MEQ, l'APC poursuit son combat pour la confessionnalité et la «*privatisation*» de l'école depuis lors. De fait, le MSC, le MEP et l'APC sont les trois angles d'un même triangle bien assis sur la CECM.

Ainsi, la mère du président de la CECM est membre de la direction du MSC. L'APC est financée essentiellement par les cotisations des écoles privées et par les parents des élèves de ces écoles, qui lui paient une cotisation d'office. D'où, par ailleurs, ces liens avec le MEP.

Huguette Martin, de l'APC, avoue même que ces trois organisations «*travaillent quelquefois conjointement*», entre autres, à la Coalition pour le respect de la vie. «*Nous sommes pour les parents et pour la famille*», dit-elle.

«*Depuis 1867, jamais l'État québécois n'aura réussi à affirmer sa pleine responsabilité sur le système scolaire public. Tout ceci n'est pas dû à une inévitable fatalité mais résulte d'un rapport de force dans lequel les gouvernements n'ont jamais osé mettre les droits de tous au-dessus des privilèges de certains*», disait le mémoire du MLQ sur la loi 40 en 1983. À ce stade-ci du dossier, il ne semble pas que le gouvernement soit prêt à agir.

Charles Benoit

GÉRARD L'A AVOUÉ:

«Ma vie a changé»



Je me suis abonné au québec ÉTUDIANT

Voir le coupon d'abonnement

PAGE 6

LE XIV^e CONGRÈS DE LA PEQ

Informier et conscientiser

(PEQ) Les journaux étudiants sont des outils aux mains des étudiantes et étudiants. Dans la conjoncture actuelle, alors que le mouvement étudiant fait face aux coupures budgétaires, le rôle des journaux prend toute son importance; informer et conscientiser les étudiantes et étudiants pour mieux les aider à s'organiser et à se mobiliser.

En ce sens, le XIV^e Congrès de la Presse Étudiante du Québec (PEQ) a fait de la question des coupures dans les services sociaux, sa priorité pour l'année qui vient.

Ainsi dans le cadre de ses activités, la PEQ invitera ses membres à informer les étudiantes et étudiants sur les choix budgétaires de l'État, pour susciter un large consensus nécessaire à la mobilisation du mouvement étudiant, à la défense de la qualité de l'éducation et des services sociaux.

Cette volonté de s'impliquer dans les débats du mouvement étudiant n'est pas nouvelle à la PEQ. Remise sur pied en 1975, l'organisation des journaux étudiants, qui compte aujourd'hui 36 membres, a toujours eu pour objectif de promouvoir une information alternative à celle des media commerciaux. Promouvoir les droits des étudiantes et étudiants reste l'objectif ultime qu'elle atteint en développant et en consolidant le journalisme étudiant.

Le XIV^e Congrès de la PEQ se tenait les 25, 26 et 27 avril dernier au Cegep F.-X. Garneau, soit quelques jours après la manifestation de Québec qui marquait le pas dans la mobilisation étudiante.

En plus du travail de recherche inhérent à la transmission d'une information de qualité, les journaux étudiants inviteront les associations étudiantes, syndicats et groupes populaires à organiser conjointement une activité publique de discussion sur les choix budgétaires des gouvernements. Ceci dans le but de développer une analyse commune sur la situation des finances publiques et d'appuyer la mobilisation des différents secteurs du monde de l'éducation qui subissent les contre-coups des coupures.

À un autre niveau, la question-femmes prend de plus en plus d'importance à la PEQ depuis quelques années. Les femmes à la PEQ, à l'instar de l'ensemble du mouvement des femmes font le constat de l'insuffisance et des restrictions imposées aux services d'avortement thérapeutique. L'an dernier, la PEQ participait au comité pour une coalition pour le droit à l'avortement, coalition effectivement mise sur pied cet hiver. La PEQ continuera son travail dans ce dossier et le mandat principal de la déléguée à la question-femmes de l'exécutif est de voir à la préparation d'une enquête sur la qualité des services d'avortement au Québec.

Dans le cadre de ses activités régulières, la PEQ continuera d'accorder une importance particulière à la formation des journalistes étudiant-e-s. Le camp de journalisme qui se tient à l'Action de Grâce, tous les automnes, est une étape essentielle à ce processus de formation. Processus qui sera complété par des sessions de formation locales et régionales.

La circulation de l'information est un autre des axes de travail de la PEQ. Le *Bulletin de Nouvelles*, publié à toutes les deux semaines, est l'outil privilégié pour ce faire. La prochaine année sera marquée par l'organisation plus poussée de la couverture des événements et dossiers par les journalistes de la PEQ.

Enfin, les difficultés financières de la PEQ seront étudiées plus particulièrement à l'automne par un Congrès spécial sur les finances. Déjà, une entente est en bonne voie d'être conclue avec *Campus-Plus*, la maison de représentation publicitaire des journaux anglophones, pour le développement du marché publicitaire et l'augmentation des revenus des journaux et par conséquent l'amélioration de la santé financière de la PEQ.

Charles Benoit

LE QUÉBEC ÉTUDIANT

Le québec ÉTUDIANT présente chaque mois les événements du mouvement étudiant, du monde de l'éducation, du mouvement de la jeunesse, de la société. Seul journal étudiant national au Québec, il est indispensable à toutes celles et à tous ceux qui veulent connaître les «points de vue étudiants». Pour être assuré-e de toujours en avoir une copie, chaque mois, ABONNEZ-VOUS!

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom:

Adresse:

Ville: Code postal:

Je vous règle la somme de 10\$ pour mon abonnement d'un an (8 à 10 numéros) au québec ÉTUDIANT

Envoyez votre règlement à: LE QUÉBEC ÉTUDIANT - Abonnements - 1581, rue Dufresne, MONTRÉAL (Québec) H2K 3J6.

LE REGROUPEMENT AUTONOME DES JEUNES

Reprendre le collier et donner le nécessaire coup de barre

Regrouper la jeunesse québécoise, lutter pour le rehaussement général de son niveau de vie représente, certes, un défi de taille. Les obstacles sont nombreux pour qui veut rejoindre simultanément et massivement les jeunes travailleuses et les jeunes travailleurs, les étudiantes et les étudiants, les jeunes sans-emploi (prestataires de l'aide sociale ou en chômage). Ce travail est d'autant plus difficile qu'il doit s'effectuer aux quatre coins du Québec.

Pourtant, bon an, mal an, le Regroupement autonome des jeunes, le RAJ, s'attelle à cette tâche, comme un boeuf à la charrue. Après trois années d'existence et la tenue de sept Congrès nationaux (dont un spécial, sur l'action politique autonome), le «jeune regroupement de jeunes» n'a toutefois pas encore trouvé sa voie. Né de la volonté d'une coalition de groupes de jeunes (dont l'ANEQ) de créer une organisation de la jeunesse québécoise, large et indépendante de l'État, le RAJ a vu se succéder, l'une après l'autre, période difficile sur période difficile.

C'est avec un plan d'action hypothéqué, un membership dilué, des coffres dégarnis et une faible implantation dans les régions que le RAJ se dirigeait fatalement vers son VI^e Congrès, tel un navire vers la banquise. Mais voilà, une manoeuvre de dernière minute aura évité le naufrage.

L'occupation, par les membres du RAJ, du Secrétariat à la jeunesse, à Québec, aura en effet permis d'échapper au pire. Pendant les cinq jours qu'a duré l'occupation, le Regroupement a su renouer avec son ardeur et sa vitalité initiales qu'il avait vues s'estomper au fil des mois. Le RAJ a réussi l'exploit que de moins en moins de gens croyaient possible; il a mis en place des éléments qui peuvent lui permettre de relancer sa construction et son développement. Encore faut-il que le RAJ fasse les bons choix et ose donner le nécessaire coup de barre.

À cet égard, les décisions du VI^e Congrès du RAJ qui se tenait à Sherbrooke, les 11, 12 et 13 avril dernier, laissent perplexes. Le RAJ s'est doté d'un plan d'action qui comporte des perspectives intéressantes et a réitéré sa volonté de s'implanter dans tous les secteurs de la jeunesse, mais nous aurions peut-être pu nous attendre à un peu plus.

Par sagesse ou par manque d'audace — là réside l'ambiguïté de plusieurs décisions —, les délégué-e-s au Congrès du RAJ ont laissé en suspens plusieurs questions.

Ainsi, le Congrès n'a pas jugé utile de détailler l'organisation du *Rassemblement national des jeunes*, un élément du plan d'action du RAJ qui doit être majeur dans l'élargissement et l'avancement de la lutte des jeunes, pas plus qu'il n'a trouvé opportun de préciser son fonctionnement. Sur ce dernier point, le débat n'est pas nouveau. Au fil des Congrès, le RAJ se pose les mêmes questions alors qu'il y a de plus en plus d'urgence d'y apporter des réponses si on veut éviter que les membres ne désertent

une organisation dont les règles du jeu changent au gré des saisons.

Les décisions prises par le RAJ, lors de son dernier Congrès, sont peut-être un peu timides par rapport aux défis qu'il devra relever au cours des prochaines semaines et des prochains mois:

- renouveler ses énergies militantes;
- élargir son champ d'action par l'implantation massive dans tous les secteurs de la jeunesse de «comités de base» qui, pour cela, devront être mieux définis;

- développer sa présence dans les diverses régions grâce à de nombreuses et vastes tournées;

- améliorer et augmenter son matériel d'information et de propagande en se dotant, entre autres, d'un journal à fort tirage qui pourra rejoindre largement les jeunes, et en

ayant, pour ses membres, un bulletin d'information qui leur permette de suivre et de participer à la vie démocratique de leur organisation;

- développer et consolider ses liens avec les autres organisations combattives de la jeunesse;
- stabiliser une situation financière déjà un peu plus florissante mais toujours précaire, en misant sur le financement autonome.

Mais somme toute, et c'est là l'essentiel, c'est dans ce sens que la RAJ, malgré certaines incertitudes, semble vouloir s'orienter. Espérons que c'est bel et bien ce qu'il fera. Le RAJ n'est-il pas le seul groupe qui peut prétendre à devenir la véritable organisation de masse de la jeunesse québécoise?

Claude Dionne

Les décisions du VI^e Congrès du RAJ

SHERBROOKE — Les 11, 12 et 13 avril 1986, à Sherbrooke, le Regroupement autonome des jeunes (RAJ) tenait son VI^e Congrès. Voici un rapide survol des principales décisions prises par les quelque 30 délégué-e-s présentes et présents (16 de la région de Québec, 5 de la région de Sherbrooke, 2 de la région de Montréal, 2 de la région d'Amos et un de l'ANEQ).

PLAN D'ACTION:

Le RAJ continue à mettre la priorité sur le «minimum vital» et le droit à l'avortement. Il prépare pour le début du mois de juin, une semaine de «sit-in» dans les centres d'«Options déclics» des régions où il est présent, suivie, à la mi-juin, d'un «camping-occupation» des terrains du Parlement, à Québec. À l'automne, l'élément central sera, bien évidemment, le *Rassemblement national des jeunes*, une vaste réunion qui doit regrouper plusieurs jeunes et organisations de jeunes et permettre l'élaboration de propositions d'action.

Le RAJ prévoit aussi faire, au printemps et à l'automne, deux «tournées nationales», c'est-à-dire visiter plusieurs villes du Québec pour susciter l'implantation de nouveaux «RAJ-régionaux». Ont également été votées une participation à la manifestation de l'ANEQ, le 24 avril, contre les coupures budgétaires, à la manifestation du premier mai (fête internationale des travailleuses et travailleurs) et à la semaine des assistés sociaux et assistées sociales (début mai).

Le RAJ tiendra une session de formation la fin de semaine de la Fête du Travail (début septembre), publiera un document sur le minimum vital, sur le *Rassemblement national des jeunes* ainsi qu'un journal. Son prochain Congrès doit se tenir à la fin du mois d'octobre.

Pour le droit à l'avortement, le RAJ compte participer aux «procès populaires» de la loi canadienne sur l'avortement, qui auront lieu à Sainte-Thérèse ainsi qu'à la manifestation pan-canadienne prévue pour le mois de juin.

FONCTIONNEMENT:

Prétextant le nombre important de nouvelles militantes et de nouveaux militants, le Congrès du RAJ a décidé de mettre de côté les débats sur les questions de fonctionnement. Ainsi, les délégué-e-s ont mis en dépôt une proposition de l'ANEQ qui visait à enlever le droit de vote aux organisations membres du RAJ (dont l'ANEQ elle-même). Selon l'ANEQ, le RAJ doit être entièrement contrôlé par ses membres dans les assemblées générales.

ÉLECTIONS:

Les élections à l'exécutif national ont été reportées à une réunion ultérieure parce qu'aucun des candidats en lice n'avait déposé à temps son programme. Pour l'instant, l'exécutif sortant a été reconduit.

BILAN:

Le bilan dressé par le comité de coordination national (l'instance décisionnelle entre les Congrès) a semblé faire consensus parmi les délégué-e-s. Le représentant de l'ANEQ l'a appris à ses dépens lorsqu'il a voulu se démarquer de certaines conclusions du texte soumis au Congrès.

Le bilan du comité de coordination national affirme entre autres que: le RAJ, à cause de son style de militantisme, n'a pas su s'adapter aux jeunes et n'a pas rompu avec l'«activisme» (c'est-à-dire, explique-t-on, qu'il faisait trop d'actions pour les énergies qu'il avait).

«L'ANEQ mènera une lutte acharnée contre les politiques libérales de coupures budgétaires»

Le québec ÉTUDIANT reproduit ci-contre de larges extraits du texte que le Conseil Central de l'ANEQ a présenté en conférence de presse, le premier avril dernier. Le texte présente l'analyse de l'ANEQ et appelle à une grève nationale étudiante.

Depuis quelques semaines, le gouvernement libéral s'est lancé dans une vaste campagne de conditionnement de l'opinion publique. Depuis la présentation de l'état des finances publiques et celle des crédits alloués par le Conseil du Trésor, tout est mis en oeuvre pour créer un climat de crise et transformer le déficit national en ennemi numéro un de la population québécoise.

Les autorités politiques ne jurent plus que par le trou de 1,5 milliard \$ qui vient d'être «découvert» comme par enchantement. Toute cette mise en scène autour des finances publiques vise un objectif bien précis: préparer la population québécoise à encaisser des coupures au niveau des services publics.

La présentation des crédits est passée, et il y aura toutes les années à venir. Paul Gobeil, président du Conseil du trésor, indiquait en conclusion de son exposé le 25 mars dernier que «L'effort de redressement des finances publiques ne fait donc que commencer...» Il annonçait du même coup des réformes de l'aide sociale, de l'éducation et de la santé «de façon, dit-il, à avoir un meilleur équilibre entre la demande et l'offre de services», laissant entendre que le problème se situe plutôt du côté de la demande.

Et encore faut-il tenir compte de toutes ces coupures qui depuis de nombreuses années affligent l'éducation, réduisant toujours plus sa qualité et son accessibilité. Nous ne dresserons pas ici l'état de la situation au niveau du réseau de l'éducation. Tous les intervenant-e-s sont d'accord pour dire qu'on ne peut aller plus loin sur le chemin des coupures.

Depuis longtemps déjà, il est reconnu que de sabrer dans l'éducation est un geste qui hypothèque notre avenir collectif et n'est rentable sur aucun plan à long terme.

Malgré toutes ces évidences, le gouvernement a choisi de s'engager sur la voie des coupures budgétaires. Pour se prémunir des contre-coups politiques qu'entraîne l'atrophie des outils collectifs que s'est donnés la population, le gouvernement présente ce choix bien réel comme étant inévitable, comme s'imposant de lui-même, sous la pression des règles économiques. La recette est bien connue: il suffit d'évacuer l'aspect politique de la décision et de la subordonner aux impératifs de la science comptable! Ce qui a pour effet de banaliser les conséquences de ces choix.

Or, s'il est vrai que les finances publiques sont une donnée importante à la base de la gouvernance politique, il va sans dire qu'on ne peut tout restreindre à des colonnes de chiffres.

Ainsi, l'identification des revenus et dépenses de l'État repose sur des choix éminemment politiques, des choix de société. À cet égard, il importe de rappeler que notre société est également composée de groupes d'intérêts, minoritaires et bien discrets mais puissants et actifs, qui prônent la réduction des services sociaux et le transfert de ces argentés à des fins «économiques». Et la logique politique veut que d'autres groupes d'intérêts, comme le nôtre, interviennent pour que le gouvernement adopte des politiques répondant à des besoins que nous estimons être ceux de la majorité.

Le Conseil Central de l'ANEQ a tenu une séance spéciale jeudi dernier pour étudier les crédits annoncés par le président du Conseil du Trésor. Les coupures budgétaires touchant le secteur de l'éducation nous paraissent extrêmement graves. Le Conseil Central estime qu'on ne peut laisser passer ces coupures sans réagir vigoureusement. Le gouvernement a annoncé qu'il a l'intention d'aller plus loin, et si nous n'agissons pas maintenant, il pourrait le faire.

Évidemment, tout ne saurait se jouer par le biais de la grève limitée appelée par le Conseil Central. Mais l'étape actuelle est déterminante et à l'aube d'une réforme plus profonde du régime des prêts et bourses, il apparaît important de faire comprendre un certain nombre de choses au gouvernement. Nos études sont menacées et nous n'avons d'autre choix que de défendre le droit à l'éducation.

Au chapitre des coupures dans l'éducation donc, notre attention se porte tout particulièrement sur la réduction de l'aide financière.

D'abord, il faut rappeler que le régime des prêts et bourses n'a connu aucune amélioration notable depuis sa création. Les insatisfactions sont déjà nombreuses, que ce soit au niveau des retards persistants dans l'étude des dossiers et l'émission des chèques, au niveau du montant de l'aide accordée et au niveau principalement des règles d'admissibilité à l'aide financière. Ainsi, pour être considéré-e indépendant-e de ses parents, il faut soit être marié-e, avoir un baccalauréat, avoir été deux ans sur le marché du travail ou avoir un enfant à charge. Un-e étudiant-e considéré-e dépendant-e de ses parents recevra une aide dans la mesure où leurs revenus se situent près du seuil de pauvreté. De plus, le régime ne tient pas compte du taux de chômage élevé chez les jeunes et impute aux étudiant-e-s des revenus d'emploi fictifs: la contribution minimale.

Ces injustices bien évidentes ont poussé le Parti Libéral et le Parti Québécois à promettre, d'élection en élection, des améliorations substantielles au régime d'aide financière. (Le Parti Libéral, lors de la dernière élection, s'était engagé à injecter 28 millions \$ de plus par le biais de quelques réformes.)

Le problème de l'endettement étudiant est également important. Lors de la défense des crédits du ministère de l'Éducation en avril 1983, le ministre Camille Laurin

déposait un mémoire au Conseil des ministres. Dans ce document confidentiel, le ministre lui-même argumente contre le projet du Conseil du Trésor d'accroître le prêt par rapport à la bourse, de réduire le taux d'indexation de l'aide financière et d'augmenter la contribution des parents par des manipulations fiscales. Le ministre écrit alors en toutes lettres:

«Tout ajout supplémentaire aux maxima des prêts créerait un endettement accru et les craintes d'un endettement insurmontable constituerait une barrière à l'accessibilité aux études supérieures».

Or, la coupure de 24 millions \$ aura principalement pour effet de convertir 270\$ de la bourse sous forme de prêt. Une telle opération a déjà été effectuée discrètement il y a deux ans par le gouvernement du Parti Québécois suite aux pressions du Conseil du Trésor. Une somme de 130\$ avait alors été transférée en prêt. L'endettement étudiant s'est donc accru de 400\$ par année.

Les nouveaux maxima de prêts entraîneront une dette d'environ \$5000 pour trois années d'études collégiales, plus de 6000\$ pour un baccalauréat et plus de 8000\$ pour une maîtrise. Soit, près de 20 000\$ au total.

Pour chaque dollar consenti en prêt par le gouvernement, les institutions financières en auront empoché un autre en raison des intérêts qui leur sont payés par le gouvernement lors des études et par les étudiant-e-s, des années durant, une fois rendu-e-s sur le marché du travail.

Ces éléments, nous comptons bien les faire valoir au ministre Ryan qui, comme seul argument pour appuyer l'accroissement du prêt, invoque de coûteuses comparaisons avec les autres provinces canadiennes où l'aide financière se répartirait en moyenne à 70% sous forme de prêt contre 50% au Québec. Si des comparaisons sont à invoquer, c'est pour aller de l'avant et non pour régresser au chapitre de l'accessibilité à l'éducation.

Par ailleurs, la coupure de 24 millions \$ entraînera la réduction du taux d'indexation annuelle de l'aide financière alors qu'il s'agissait là de la seule «bonification» observable. Le régime entraînera maintenant un appauvrissement d'année en année.

Il reste à vérifier si la coupure ne se traduira que par ces deux mesures. Ainsi, le gouvernement pourrait avoir la tentation d'augmenter la contribution des parents, tel que l'a évoqué le chef de cabinet du ministre Ryan lors d'une rencontre récente. À ce sujet, il est intéressant de relever les propos du docteur Laurin dans son mémoire au Conseil des ministres: «Ce mécontentement, déjà présent et presque totalement provoqué par une contribution des parents jugée déjà trop élevée, risquerait de déborder en manifestation qu'il y a avantage évident à éviter».

Concernant la réforme du régime d'aide financière qui est à l'ordre du jour du ministère de l'Éducation, il



Ah! mon Dieu, aidez-moi! Ils ne comprennent rien, ces étudiants.

Au discours du gouvernement, les étudiantes et les étudiants ont opposé le leur, et le ministre de l'Éducation, Claude Ryan (notre photo), n'a jamais réussi, malgré toutes ses mises en scène, à justifier les coupures.

faut garder frais en mémoire la fuite, à l'automne 1983, d'un document de travail du Conseil du Trésor prévoyant l'abolition des bourses et leur conversion en prêts pour les étudiant-e-s inscrit-e-s dans les programmes jugés «non-prioritaires» par le gouvernement.

Ces mêmes prévisions de coupures identifiaient l'imposition de frais de scolarité au niveau collégial comme une importante source de revenu.

Or, des frais de scolarité pour les cours d'été viennent d'apparaître dans les CEGEP suite à la décision du gouvernement de réduire le financement de ces cours. Et la seule raison pour laquelle les cours d'été sont les premiers touchés est que cette clientèle est marginale, plus vulnérable.

Les autorités ont pour objectif de généraliser ces frais de scolarité, procédant progressivement. Nous apportons un non catégorique à cette attaque en règle contre le droit à l'éducation et revendiquons le maintien de la gratuité scolaire... ou de ce qui en reste. N'oublions pas que les frais indirects se sont multipliés dans les CEGEP et qu'il faut maintenant payer de nombreux services autrefois gratuits.

Les coupures de 6 millions \$ au niveau collégial (s'ajoutant aux 8 millions \$ de l'an dernier) entraîneront une réduction des services et de la qualité de l'éducation. À titre d'exemple, au CEGEP Lionel-Groulx à Sainte-Thérèse, la construction d'une annexe pour l'option-théâtre (1,8 millions \$) vient d'être bloquée alors que des travaux espérés depuis plusieurs années allaient s'entamer.

Au niveau universitaire, les coupures de 15 millions \$ sont loin de répondre à l'évaluation du Conseil des universités qui identifiait à 150 millions \$ le montant minimum nécessaire pour le maintien du niveau actuel d'activités.

L'arrêt du financement de certains programmes d'études constitue une étape de plus vers le rétrécissement du champ d'action des universités.

Ces programmes qui sont appelées à fermer ne sont évidemment pas n'importe lesquels. Ils correspondent aux secteurs jugés «non-prioritaires» par le gouvernement et qui souffrent depuis trois ans d'une politique discriminatoire au niveau du taux de financement des clientèles additionnelles.

À l'Université de Sherbrooke, l'association étudiante (AFEUS) mène une lutte acharnée contre la fermeture de plusieurs départements. Et il est à craindre que d'autres universités soient aux prises avec le même problème. Graduellement, les politiques gouvernementales nous entraînent vers une éducation universitaire répondant aux seuls besoins économiques et technologiques alors que pour progresser, une société doit s'appropriier tous les champs du savoir, de la recherche et de la création.

Les enjeux qui nous confrontent sont donc imposants. Le Conseil Central évalue qu'il faut opposer la force du nombre aux volontés gouvernementales. Nous avons donc fait le difficile choix d'appeler les associations étudiantes locales à statuer sur un vote de grève immédiate.

Conscient-e-s que notre lutte devra cheminer par étape et confronter de possibles attaques supplémentaires de la part du gouvernement, le Conseil Central a choisi d'en appeler à une grève qui prendra fin vers la fin du mois d'avril. De la sorte, le gouvernement ne pourra compter sur un essoufflement du mouvement.

Le Congrès statutaire de l'ANEQ se tiendra immédiatement après la trêve, suite à la présentation du budget, et aura pour tâche d'élaborer un plan d'action pour l'automne.

Tout en évaluant qu'il faut agir maintenant afin que les «économies» du gouvernement lui soient politiquement coûteuses et afin de ne pas lui donner l'impression qu'il a carte blanche pour sabrer dans l'éducation, nous inscrivons nos moyens d'action à venir dans une perspective à long terme. C'est une lutte acharnée contre les politiques libérales de coupures budgétaires que nous entamons.

LE XIX^e CONGRÈS NATIONAL DE L'ANEQ

1^{ère} partie

9-10-11 mai 1986

à l'Université de Sherbrooke

- rapport moral du Conseil Central de l'ANEQ
- plate-forme de revendications
- plan de riposte

2^e partie

30-31 mai — 1^{er} juin 1986

- conditions des étudiantes
- droit d'association
- statuts et règlements
- mouvements étudiants canadien et international
- élections à l'exécutif de l'ANEQ

INSCRIPTIONS AU CONGRÈS

Il est important, pour chaque association étudiante locale, de confirmer le plus rapidement possible la présence de ses délégué-e-s au XIX^e Congrès de l'ANEQ.

Le Congrès national de l'ANEQ est composé de trois (3) délégué-e-s par association membre, chacun-e ayant droit de parole; chaque délégation ne possède toutefois qu'un seul droit de vote. Les membres du Conseil Central, des comités de l'ANEQ, de même que les employé-e-s et les invité-e-s disposent également d'un droit de parole.

Les associations étudiantes non-membres ont chacune droit à trois (3) délégué-e-s, qui ont chacun-e droit de parole, mais la délégation n'a qu'un droit de vote indicatif.

Tout-e autre participant-e est également bienvenu-e, mais ne peut évidemment pas voter, de même qu'il-elle ne peut prendre la parole qu'à la seule condition que le Congrès lui ait accordée.

Pour siéger à titre de délégué-e au Congrès national, que ce soit d'une association membre ou d'une association non-membre, tout-e étudiante ou étudiant doit être membre de l'association qui le-la délègue.

Le Conseil Central de l'ANEQ souhaite que la participation à ce Congrès très important soit massive et, donc, espère que toutes les associations étudiantes locales enverront plusieurs délégué-e-s.



FORUM DES FEMMES DE L'ANEQ

*élection du
comité-femmes*

Pendant la deuxième partie du XIX^e Congrès national de l'ANEQ, va se tenir une réunion spéciale du Forum des femmes pour élire un nouveau comité-femmes à l'ANEQ. Actuellement, tous les postes sont vacants. Les élections seront donc de toute première importance et plusieurs candidatures sont espérées.

Les femmes membres de l'ANEQ se sont dotées d'une organisation non-mixte afin d'assurer la nécessaire présence d'une analyse féministe dans le mouvement étudiant national et local. L'ANEQ participe activement à la lutte contre l'oppression des femmes.

L'Organisation des femmes dans l'ANEQ a un rôle multidimensionnel. Elle permet aux femmes de discuter entre elles de leurs conditions de vie et d'études, de leurs revendications et des moyens d'action qu'elles désirent mettre de l'avant. De plus, elle s'assure que les questions qui touchent spécifiquement les femmes soient discutées et mises de l'avant dans les diverses instances de l'ANEQ. Enfin, elle prend des positions formelles pouvant déboucher ultérieurement sur des actions précises.

La participation massive des femmes au sein de l'Organisation des femmes dans l'ANEQ est essentielle. Il existe bien sûr plusieurs formes d'implication, mais la participation au comité-femmes de l'ANEQ en est une des principales.